### Projet départemental Arts plastiques 2018-2019

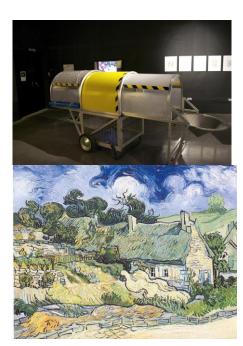
Circonscriptions Mâcon Nord, Mâcon Sud, ASH

# Ma maison, ma cabane Arts plastiques, architecture et patrimoine bâti









A partir d'œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, dans les différents domaines artistiques (dessin, peinture, sculpture, architecture, photographie, installation, littérature...) et

en partenariat avec le musée des Ursulines de Mâcon, et d'autres structures culturelles,

ce projet s'articulera autour des trois axes du PEAC :

- **Fréquenter :** un parcours culturel en lien avec des œuvres et des lieux culturels, musées, médiathèques...
- **Pratiquer :** pour comprendre ce qu'est une démarche artistique, pour créer, imaginer, réaliser des formes plastiques en aplat et volume et des écrits courts documentaires et/ou imaginaires.
- **S'approprier :** pour aborder des notions, des techniques, des démarches, des connaissances, pour apprendre à justifier et argumenter à l'oral.

Ce projet à destination de tous les cycles s'adresse à tous les collègues, quelle que soit leur pratique personnelle dans ces domaines.

# <u>En préalable</u>: merci de lire attentivement les implications ci-dessous avant de vous engager dans le projet.

### S'inscrire au projet implique de participer à .....

- Une réunion d'information pour les enseignants inscrits qui aura lieu le mardi 2 octobre 2018 à 17h30 à l'atelier Canopé de Mâcon.
- 2 x 3 heures de formation / atelier de pratique sur deux mercredis matin (en dehors des 18h du plan de formation et sans frais de déplacement)

## **Objectifs:**

#### Pour les enseignants

- Se constituer une culture commune en arts plastiques, architecture et littérature autour du thème « ma maison, ma cabane»
- S'approprier la démarche de rencontre sensible avec l'œuvre d'art
- Développer un projet interdisciplinaire dans sa classe s'inscrivant dans le PEAC des élèves.
- Mettre en œuvre dans sa classe des démarches actives, s'appuyer sur la sensibilité et la créativité pour donner soif de connaissances aux élèves.

#### Pour les élèves

- Vivre un PEAC cohérent en arts plastiques et littérature.
- Se constituer une culture commune dans ces domaines autour du thème
- Rencontrer des œuvres d'art de manière sensible
- Comprendre la démarche de création en architecture : une forme qui conjugue fonctionnalité et esthétique.
- Développer des attitudes impliquant sensibilité et créativité artistique, mais aussi implication, respect et collaboration dans le cadre d'une participation collective au projet.

#### Déroulement du projet :

Ces étapes de travail sont à programmer sur l'ensemble de l'année scolaire. Elles permettent à l'élève de vivre en parallèle un parcours culturel et un parcours de pratiques artistiques.

# 1. Vivre des temps de sensibilisation : découverte, exploration et analyse.

- Une approche sensible d'œuvres liées à cette thématique. Des œuvres
  - figuratives et abstraites
  - de différents domaines : architecture, mais aussi peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, film
  - o de différentes périodes et civilisations ;
- la **découverte de son quartier, son village, sa ville** en dirigeant son regard sur les différentes formes d'habitat privé mais aussi des architectures insolites, des constructions éphémères, des abris, des cabanes ... dans le périmètre proche de l'école.
- Des œuvres littéraires : des albums, des contes, des poèmes qui abordent le thème « Ma maison, ma cabane».

# 2. Vivre un « parcours culturel » élaboré par chaque enseignant à partir des entrées proposées

Construire ce parcours culturel à partir des partenariats proposés. La visite au musée des Ursulines est incontournable. D'autres partenariats peuvent s'y ajouter. Faire des choix en fonction des réalités de sa classe : niveau, transport...

Au musée des Ursulines, les personnels chargés des publics du musée conçoivent une visite sur le thème pour chaque classe, adaptée et préparée en amont avec chaque enseignant. Les visites sont gratuites pour les classes, même extérieures à la ville de Mâcon. Cette année le musée propose une exposition temporaire sur l'artiste Antoine Villard du 17/11/18 au 15/04/19. Cette rétrospective apportera un éclairage sur la démarche de l'artiste influencé par sa formation initiale en architecture. Elle représente une opportunité par rapport au thème de ce projet.

Ce partenariat implique **de prévoir un déplacement** sur Mâcon. Les classes éloignées ont la possibilité de grouper cette séance au musée avec une autre visite culturelle pour profiter pleinement de leur journée: l'atelier Maxime Descombin, exposition temporaire par exemples.

Autres partenariats possibles:

- Travailler avec d'autres musées locaux/structures culturelles locales sur des œuvres permanentes et des expositions temporaires.
- > Travailler avec le CAUE, les services du patrimoine, les archives autour du patrimoine bâti local.
- Emprunter des œuvres de l'artothèque de CANOPE 71 http://www.cndp.fr/crdp-dijon/OEuvres-originales-de-l-artotheque.html
- Découvrir des albums et contes dans les bibliothèques/médiathèques

# 3. Pratiquer: dans les domaines des arts plastiques et l'écriture.

Décrire, représenter, photographier sa maison. Imaginer, décrire, créer la maison de ses rêves, sa cabane, son cocon, son lieu de ressourcement... (Le thème se réfère à l'intime). Imaginer la maison, la cabane d'un personnage réel ou fictif, d'un animal, d'un ailleurs... Réaliser des compositions plastiques en deux et trois dimensions. Découvrir différentes techniques.

# 4. Mutualiser : exposition en fin d'année

Valorisation des productions écrites et plastiques des classes engagées dans le projet **par une exposition** en fin d'année qui mutualise l'ensemble des réalisations d'élèves. Chaque classe, dans son parcours culturel, vient découvrir ses propres productions exposées au milieu des réalisations des autres classes inscrites dans le projet. Des activités sont proposées pour que les élèves soient « actifs » et continuent à développer observation, acuité visuelle, rencontre sensible lors de cette visite.

## Calendrier de la mise en place du projet

Inscription au projet à envoyer **avant le 22 septembre 2018** à Martine Dussauge (voir fiche d'inscription ci-dessous)